

ACCRE (AIDE AUX CHOMEURS, CREATEURS OU REPRENEURS D'ENTREPRISE)

Aide financière à la réinsertion par la création d'une activité indépendante.

Public concerné :

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3 mois à l'ANPE (carte d'actualisation à jour).

Conditions :

Demande adressée au Directeur du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, accompagnée d'un dossier de création d'entreprise (document interne Boutique de Gestion), examinée en commission.

Caractéristiques de l'aide :

Aide à la personne de 4200 euros

Contact :

- DIRECTION DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DTEFP)
3 bis, rue Mahabou 97600 Mamoudzou
Tel : 02 69 61 16 57
Mèl : dd-976.direction@travail.gouv.fr
Site : www.dtefp-mayotte.travail.gouv.fr

- OUSSAIDI, BOUTIQUE DE GESTION DE MAYOTTE
12 Rue Briqueterie - Cavani- 97600 MAMOUDZOU
Tél. : 02 69 61 13 82
Mèl : contact@bgmayotte.com
Site : www.boutiques-de-gestion.com